Présentation au
Conseil Communal

Schéma d'Orientation Local

Quartier Athéna – Lauzelle Ottignies – Louvain-la-Neuve

Maîtrise
d'ouvrage
UCLouvain
INESU

Equipe
ALPHAVILLE-
XMU
ASM, STRATEC,
AQUALE

Date
29 sept. 2020

PARTIE 1

Rappel du processus de co-construction

Une équipe pluri-disciplinaire

Alphaville + XMU

Architecture, urbanisme, programmation, paysage

MANDATAIRE DU GROUPEMENT

PILOTAGE

Laurent PINON
Directeur-associé
Architecte-Urbaniste
DU Droit et Economie Immobiliers
Enseignant SciencePo urba, ENSAG
Auteur magazine Ecologik
15 ans d'expérience

Xavier MARIAGE
Directeur-Associé
Architecte- Urbaniste
15 ans d'expérience

COORDINATION EQUIPE

Catherine VILQUIN
Chargé d'études
Architecte et Urbaniste
15 ans d'expérience

PÔLE EXPERTISE

Damien CADOUX
Expert Agriculture urbaine
Ingénieur Génie Urbain

Serge FETTER
Directeur-Associé
Bio-ingénieur
30 ans d'expérience

PÔLE PROJET

Eglantine Bulka
Chargé d'études
Architecte-urbaniste

Céline LARDINOIS
Chargé d'études
Architecte du Paysage
Conception des espaces urbains
8 ans d'expérience

PÔLE ANALYSE

Robin ANSAY
Chargé d'études
Géographe et Urbaniste
Cartographe et Communication graphique
8 ans d'expérience

ASM

Concertation Communication

SOUS-TRAITANT

Anne-Solange MUIS
Gérante
Docteur en Géographie
Rédactrice en chef d'Ecologik
+ de 3 ans d'expérience en participation

Jean-Charles BASSENNE
Graphiste

Studio J'adore ce que vous Faites
Photographe

Jérémie SCHELLAERT
Réalisateur

PÔLE ETUDES TECHNIQUES

STRATEC

Mobilité

SOUS-TRAITANT

Pierre-Yves ANCION
Chef de projet
Bio-ingénieur
15 ans d'expérience

Juilie SIMON
Chef de projet
Bio-ingénieur
10 ans d'expérience

Batiste GALLIEZ
Consultant en cher
Ingénieur en génie urbain
10 ans d'expérience

AQUALE

Gestion de l'eau

SOUS-TRAITANT

Pierre-Yves BOLLY
Directeur d'études
Ingénieur Civil / Hydrologue
30 ans d'expérience

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE / UNIVERSITE

Le site

Le site

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

SCHEMA D'ORIENTATION LOCAL

« Athéna - Ferme de Lauzelle »

Louvain-la-Neuve

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Périmètre du SOL

1 Vues recensées

0 50 100 150 200 m

N

Auteur : XMU | ALPHAVILLE
Source : DG04
2019

Plan directeur 1970

Un quartier résidentiel

Le plan directeur réalisé en 1970 par le Groupe Urbanisme-Architecture de l'UCL est un document indicatif visant à encadrer le développement de la ville entre 1970 et 2000.

Le document montre que la création d'un quartier principalement résidentiel au droit du périmètre du SOL était prévue dès 1970. Le site Athéna-Lauzelle faisait alors partie intégrante de la ville.

Au sein du périmètre du SOL, le plan directeur prévoit les éléments suivants :

- un parc scientifique à l'Ouest ;
- du logement unifamilial sur la majeure partie du site ;
- une école à l'Ouest de la ferme ;
- un espace vert urbain au droit du golf ;
- le maintien d'espaces agricoles au droit et au Nord de la ferme

Plan directeur 1992

Des espaces verts ouverts

Dans cette actualisation du Plan Directeur, le périmètre d'étude prévoit:

- la zone de bureaux dans sa partie Sud-Ouest
- le reste du site est dédié à des espaces verts ouverts et au sport (golf)
- la Ferme de Lauzelle est dédiée à l'enseignement et à la culture.

Ce changement d'affectation s'explique en partie par la diminution des objectifs de population.

Le Plan Directeur de 1970 prévoyait une croissance jusqu'à 50.000 habitants et comptait y parvenir au moyen d'un nombre important d'immeubles hauts. Au fur et à mesure du développement réel de la ville, des choix ont été opérés en fonction des besoins et des aspirations. 20 années plus tard, la ville de LLN a revu ses objectifs de croissance à la baisse (29.000 habitants).

Les grandes étapes du SOL Athena Lauzelle

2007 - Premières réflexions Ville-Région-UCLouvain sur la zone Athena/ferme de Lauzelle

2013 - Modification du plan de secteur - inscription en zone d'habitat

2015 à 2018 - Définition des grandes lignes de programmation : échange avec la régie provinciale, logements sociaux, développement d'un pôle de maraichage universitaire dans la ferme, zone dédiée à une nouvelle école et mise en œuvre d'un projet de CLT

2018 - Accord du collège communal sur le cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet pour le SOL

Janvier 2019 - Désignation par UCLouvain des bureaux XMU-Alphaville

Avril 2019 - Participation citoyenne et comité d'accompagnement

Mai 2019 - Comité d'accompagnement (multi acteurs)

Juin 2019 - Mise en place de groupes de travail thématiques

Octobre 2019 - Comités de pilotage réguliers Ville-Région-UCLouvain

2020 - Avant-projet SOL

Fin 2020 - Lancement RIE

Plan de secteur 2013

Pour rappel, la révision du PdS du 26/09/2013 stipule « une densité minimum de 80 logements par hectare, à l'exclusion des espaces publics » et recommande « un projet urbain d'ensemble qui favorisera l'accès à la gare de LLN par les piétons et les cyclistes ».

Il s'agit d'affirmer la double volonté de développer un quartier urbain dense en extension des quartiers historiques de LLN.

- Assurer une densité minimum de 80 logements par hectare
- Création de liaisons inter-quartiers, principalement avec le quartier de Lauzelle, et atténuation des barrières physiques, notamment le Bd de Lauzelle qui formait jusqu'alors une rocade. Une attention particulière est à porter sur les liaisons directes vers le centre-ville et le pôle gare/RER.

Programme prévisionnel	Surfaces de foncier estimées
Zone d'éco maraichage Agriculture urbaine, l'économie circulaire à proximité, ferme de Lauzelle…	3 ha de foncier
Un bâtiment scolaire	1 ha de foncier
Des logements - solde à programmer par l'UCL en tenant compte d'engagement antérieur	1400 (minimum 80 lgts par ha) dont: o logements acquisitifs sous forme de « Community Land Trust », principalement des maisons unifamiliales à destination des familles ; o logements publics locatifs à développer par la Société de Logements de Service Public « Notre Maison » ; o logements acquisitifs à développer par l'Agence de Promotion immobilière du Brabant Wallon et la Société Wallonne du Logement
Des professions libérales, des services et ses commerces de quartier Crèche, centre médical de quartier, équipements divers, des petits espaces de travail…	À définir
Un maillage d'espaces de rencontre diversifiés Espaces de repos, petits terrains de jeux équipés, des petits équipements sportifs…	À définir
Des espaces verts de proximité	À définir
Un espace de lisière	À définir
Des stationnements	À définir

Aujourd'hui, la procédure du SOL Athena Lauzelle

Périmètre SOL
40,3 ha

Périmètre plan de secteur résidentiel
30,7 ha

Périmètre hors boulevards : 28,5 ha

= +/- 18,3 ha
constructible résidentiel

Un calendrier qui s’est étendu pour favoriser la co-conception de l’avant-projet

PARTIE 2

Retour sur la concertation

Processus de la concertation

Balades urbaines

Lancement concertation : **samedi 27 avril - 90 participants répartis en 3** groupes de 30 personnes
2 heures pour échanger sur le territoire et explorer la zone d'Athéna-Ferme de Lauzelle avec les participants volontaires.

400 préinscrits volontaires - Sélection d'un échantillonnage :

- 45 habitants de Louvain-la-Neuve
- 25 habitants hors Louvain-la-Neuve
- 10 représentants d'associations
- 6 étudiants
- 2 représentants de l'Associations des Habitants
- 2 représentants de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

Questionnaire en ligne pour tous

Disponible du 2 mai 2019 au 31 mai 2019.

Ateliers

Deux ateliers de concertation, ouverts aux participants présents lors de la balade urbaine, ont permis de poursuivre la démarche de co-construction en petits groupes de travail thématiques.

L'Atelier 1 a eu lieu le **11 mai 2019**

Il a réunit les participants selon des thématiques précises relevées dans l'analyse contextuelle (par exemple : la préservation de l'environnement, le cadre de vie, la mobilité, les usages, etc.).

L'Atelier 2 à eu lieu le **19 octobre 2019**.

Un bilan de la concertation à été réalisé.

Un bilan de la concertation édité

UCLouvain ALPHAVILLE XMU

BILAN DE LA CONCERTATION CITOYENNE

SCHÉMA D'ORIENTATION LOCAL - ATHÉNA-LAUZELLE
2019

LOUVAIN-LA-NEUVE - BALADE

BILAN DE CONCERTATION

LORS DE LA BALADE URBAINE QUI S'EST DÉROULÉE LE SAMEDI 27 AVRIL 2019, LES PARTICIPANTS PRÉSENTS ONT TÉMOIGNÉ D'UNE VISION PARTAGÉE AUTOUR D'UN NOUVEAU QUARTIER QUI SOIT EXEMPLAIRE. LEUR SOUHAIT EST DE VOIR ÉMERGER UN QUARTIER DURABLE QUI COMPRENDRAIT UN ESPACE DE VIE COMMUN OÙ VIVRE ENSEMBLE, EN HARMONIE AVEC LA NATURE _UNE QUALITÉ DE VIE RENDUE POSSIBLE PAR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU NOUVEAU QUARTIER ET UNE PLEINE ADHÉSION CITOYENNE.

L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS PRÉSENTS A TÉMOIGNÉ D'UN VIF INTÉRÊT POUR LE PROJET URBAIN.

4 - BILAN DE CONCERTATION

BILAN DE CONCERTATION - 5

LOUVAIN-LA-NEUVE - ATELIERS

LES PARTICIPANTS ÉTUDIENT LE FUTUR QUARTIER ET DESSINENT PAR THÉMATIQUE LEURS ATTENTES SUR LES CARTES.

ATELIER 1 : DESSINER LES ATTENTES

Un premier atelier participatif s'est déroulé le samedi 11 mai 2019, avec un groupe le matin et un autre l'après-midi.
Répartis sous forme de tables rondes thématiques, établies à partir des quatre sujets majeurs ressortis lors de la balade (Nature/environnement ; Mobilités/transports ; Habitats/construction ; Équipements/quartier inclusif), les participants se sont exprimés à tour de rôle sur l'ensemble des sujets. La présence de cartes et de photos aériennes a permis de dessiner et de spatialiser les idées de chacun, apportant à l'équipe d'urbanistes des éléments concrets pour envisager les programmes et les différents scénari.
Sur l'ensemble de la journée, les idées émises ont fait écho à celles déjà discutées précédemment. D'une façon générale, il est souhaité qu'il y ait à l'intérieur du futur quartier des « espaces du possible », où les futurs habitants pourront modifier les lieux en fonction de leurs usages. Un thème transversal est apparu dans chacun des sujets creusés : celui de la gestion du futur quartier, que les participants souhaitent collective et associative. Que ce soit pour la gestion des déchets, du compost ; la récolte des fruits et légumes ; le partage de l'énergie ou des lieux communs ; la réalisation de logements partagés ; la poursuite de la concertation, les participants témoignent d'une volonté de « faire ensemble » et de laisser des marges de manœuvre possible pour la suite. La Charte citoyenne, comme outil pour faciliter le vivre ensemble, a été plusieurs fois évoqué en comme solution pour gérer le futur quartier. Évolutive et adaptable, elle reprendrait les ambitions partagées par les habitants et permettrait de cadrer l'implication de chacune.

LA NATURE EN VILLE

La présence du végétal n'est pas discutée au sein des participants et fait consensus. Leur souhait est de voir un quartier où règne une impression dominante

24 - BILAN DE CONCERTATION

LOUVAIN-LA-NEUVE - BALADE

« POUR MOI UN ÉCOQUARTIER, C'EST BEAUCOUP PLUS QUE DES BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES, C'EST SURTOUT UN VIVRE ENSEMBLE SUR TOUT LE QUARTIER ».

PERMETTRE UNE VIE DE QUARTIER, SOLIDAIRE, COOPÉRATIVE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

UN QUARTIER QUI DOIT ÊTRE MIXTE

Très souvent, les participants critiquent le manque de mixité sociale sur le territoire devenu gentrifié selon eux. L'habitat intergénérationnel est une attente forte des habitants afin d'encourager la mixité. « On parle de crèche, pourquoi pas une maison de retraite également ? » demande une participante. « Il faut une mixité intergénérationnelle mais sociale également, il faut que les maisons sociales soient intégrées avec d'autres » ajoute un des participants.
« Il faut des lieux intergénérationnels et des lieux qui invitent à rencontrer son voisin. » précise un habitant, avant qu'un autre ajoute : « pour moi un écoquartier, c'est beaucoup plus que des bâtiments écologiques, c'est surtout un vivre ensemble sur tout le quartier ».

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Les habitants soulignent que les commerces sont suffisants en centre-ville et qu'il n'est pas nécessaires d'en ajouter davantage sur le nouveau quartier. Néanmoins, des commerces de bouche et de proximité, comme une boulangerie, une petite épicerie, etc. seraient nécessaires pour s'approvisionner sur place.

DE LARGES ESPACES PUBLICS.

La présence d'espaces publics nombreux, ouverts et de qualité est une attente partagée par l'ensemble

BILAN DE CONCERTATION - 17

LOUVAIN-LA-NEUVE - BALADE

LA MOBILITÉ EST UN POINT QUI FAIT DÉBAT CHEZ LES PARTICIPANTS.

TRAVAILLER À UNE MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE ET DIVERSIFIÉE

La mobilité est un point qui fait débat chez les participants. Si tous s'accordent pour dire qu'il faut l'améliorer et la rendre plus écologique, le point de discussion porte sur l'usage de la voiture individuelle d'une part, et sur l'accès au quartier d'autre part.

L'ENJEU DU BOULEVARD DE LAUZELLE

Autrefois conçu comme une rocade encerclant la ville, le boulevard de Lauzelle fait office aujourd'hui de frontière entre les différentes zones d'habitations. Il est perçu par les participants comme un désagrément, bruyant, et faisant office de coupure dans le paysage urbain contraignant l'accès au futur quartier. « Il faudrait le supprimer » dit un habitant un peu ironique.
Selon les habitants présents, ce boulevard est par ailleurs très fréquenté, notamment à cause de l'attractivité des centres sportifs. Selon les participants, il serait nécessaire de créer un plan de mobilité sur l'ensemble de Louvain-la-Neuve et de penser la déviation du boulevard autour de la ville. Une autre solution proposée est de le passer en zone 30 et plusieurs participants préconisent la mise en place d'une navette autonome pour effectuer les liaisons entre les quartiers et le centre.
« Le fait que ce soit en zone d'habitat nécessite de faire des choix, précise un intervenant. Il faudrait dissuader le trafic en faisant en sorte qu'il n'y ait plus de possibilité de transiter par ce boulevard. L'accès aux équipements sportifs pourrait se faire par la N200 et ici on aurait un blocage qui serait fait à hauteur du boulevard du nord ». Cette proposition semble acquise à l'adhésion des autres participants.
« Il faut de toute façon couper cette grande ligne

BILAN DE CONCERTATION - 13

LOUVAIN-LA-NEUVE - BALADE

« LOUVAIN-LA-NEUVE EST UN GRAND JARDIN » EXPRIME UNE DES HABITANTES.

FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT LE CADRE DE VIE DU NOUVEAU QUARTIER

Un des enjeux prioritaires dégagé par les participants est la présence du végétal dans le nouveau quartier. Il y a une envie partagée de voir la nature en ville et que celle-ci ne soit pas isolée des constructions, mais intégrée dans l'ensemble du quartier, permettant de lier les espaces privés et publics entre eux. La présence du bois de Lauzelle, forte valeur patrimoniale locale pour les habitants, pose la question de son entretien, de son usage voire de sa fréquentation au regard de la proximité du futur quartier ; ce qui inquiète certains participants.

LE BESOIN DE NATURE EN VILLE

« Louvain-la-Neuve est un grand jardin » exprime une des habitantes. « Malgré la présence forte du minéral dans le centre, en deux minutes à pied nous sommes dans un espace vert » témoigne un autre participant. La présence de la nature à Louvain-la-Neuve contribue à la qualité de vie du territoire en permettant des traversées piétonnes ou en vélos, arborées et végétalisées. « Ce qui est très agréable à Louvain-la-Neuve c'est l'impression de bouffée d'air que l'on a quand on traverse la ville de part et d'autre à vélo » témoigne un intervenant d'une commune voisine.
La nature est un essentiel pour la plupart des participants. Sa présence en ville participe à l'agrément, mais est également perçue comme un bienfait pour la santé et le bien-être des individus. Pour beaucoup, ce serait bien d'avoir plus de parcs, de plaines de jeux, d'espaces verts en ville. À l'inverse, les participants regrettent la coupure minérale entre le centre de Louvain-la-Neuve et les parcs alentours ; ce qui leur fait craindre « l'indus-

6 - BILAN DE CONCERTATION

LOUVAIN-LA-NEUVE - ATELIERS

ATELIER 2 : DISCUTER LES ENJEUX ET LES AMBITIONS DU SOL

Un dernier atelier participatif s'est déroulé le samedi 19 octobre 2019, avec un groupe de 45 personnes le matin et un autre de 14 personnes l'après-midi.
L'atelier a commencé par un bref rappel des résultats de la concertation précédente, et d'une présentation des résultats de l'enquête en ligne.
Répartis en plénière, les participants se sont exprimés ensuite sur les enjeux et objectifs dessinés et planifiés pour le futur quartier d'Athéna-Lauzelle, présentés par les bureaux d'étude. La présence de plans et de schémas a permis de spatialiser et comprendre un premier programme élaboré à partir des idées préalablement émises par les participants.
La présentation abordait l'ensemble des fonctions, du paysage, et les composantes du futur quartier. En général, la présentation a été plutôt bien accueillie, la mobilité, l'énergie et la poursuite de la concertation posent encore debat.

UNE ÉCONOMIE MIXTE, DIVERSIFIÉE, ADAPTÉE AU QUARTIER

Les participants sont demandeurs de mixer des fonctions entre la zone d'habitat et la zone d'activité économique pour éviter d'avoir un « quartier dortoir ». Cela permettrait d'apporter de la vie toute la journée. Selon eux, il est souhaitable que la bordure du boulevard soit aussi agréable que possible pour les habitants, et il est important de laisser la possibilité à d'autres activités de s'implanter pour diversifier l'économie locale.

32 - BILAN DE CONCERTATION

PARTIE 3

Présentation des objectifs

OBJECTIFS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME

OBJECTIFS GENERAUX, s'appliquent au périmètre

OBJECTIFS SPECIFIQUES, s'appliquent dans les aires géographiques

ENJEUX

ASSUMER UN NOUVEAU QUARTIER EN EXTENSION DES QUARTIERS HISTORIQUES DE LLN

ASSURER UN CADRE DE VIE CONVIVIAL POUR TOUS

POURVOIR DU LOGEMENT POUR TOUS

METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU LIEU

RÉALISER UN QUARTIER EXEMPLAIRE

Développer un nouveau quartier en extension des quartiers historiques de LLN

Réinventer les valeurs de la ville d'aujourd'hui sur base des principes urbanistiques de l'utopie initiale de LLN;

Traiter une nouvelle entrée nord (déplacement vers le nord) de Louvain-La-Neuve;

Développer des liaisons interquartiers directes en réaménageant notamment le Boulevard de Lauzelle.

Pourvoir du logement pour tous

Projeter une part significative d'unités unifamiliales ;

Contribuer à la mise en place de mécanisme pour un accès à la propriété (rien à faire dans un sol) ;

Répondre à la diversité des modes d'habiter.

Mettre en valeur les éléments identitaires du lieu

Respecter le Bois de Lauzelle en gérant sa lisière et ses accès ;

Intégrer la ligne de crête (le paysage) dans la composition du quartier ;

Tirer parti et mettre en valeur les ressources du site (Ferme, scavée, paysage vallonné du Golf, haies, rangées d'arbres, vallons...);

Etendre (relier) le Bois vers le parc de la Source.

Réaliser un quartier durable exemplaire

Créer un quartier résilient répondant aux principes du développement durable ;

Intégrer les acteurs locaux ; facultés de l'UCLouvain, ville et population comme acteurs de ce quartier « pilote ».

Créer un quartier avec une emprise minimum de la voiture ;

Assurer un cadre de vie convivial pour tous

Créer des espaces publics fédérateurs vu la réduction de l'emprise minimum de la voiture ;

Offrir des équipements pour tous et pour toutes les générations ;

Appuyer deux polarités :
la Ferme et l'école

PARTIE 3 Présentation des objectifs

ENJEUX		OBJECTIFS GENERAUX
ASSUMER UN NOUVEAU QUARTIER EN EXTENSION DES QUARTIERS HISTORIQUES DE LLN	G-t1	Développer une **extension de ville dense et intégrée** aux quartiers existants
	G-t2	**Créer un quartier mixte** privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
	G-t3	**Adapter l'évolution du Parc Scientifique** en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
	G-t4	Développer et renforcer **les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle** via le quartier
	G-t5	**Garantir un maillage des lieux de rencontre** entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
	G-t6	Développer le quartier dans le temps, **sur base de 3 phases**
ASSURER UN CADRE DE VIE CONVIVIAL POUR TOUS	G-v1	Structurer le quartier par des **espaces publics fédérateurs** qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
	G-v2	**Créer un corridor vert central** entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
	G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables
POURVOIR DU LOGEMENT POUR TOUS	G-m1	**Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers** situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
	G-m2	**Libérer le quartier de la voiture** en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
	G-m3	Créer une **trame de voiries partagées** desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU LIEU	G-m4	Assurer un réseau de **déplacement multimodal** entre le site et les pôles environnants
	G-h1	**Diversifier les typologies de logement** pour encourager la mixité sociale
	G-h2	Encourager la **durabilité des constructions** et la qualité architecturale
	G-h3	**Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone**
RÉALISER UN QUARTIER EXEMPLAIRE	G-i1	Réaliser un réseau séparatif de collecte des eaux sur l'ensemble du quartier et gérer de manière parcimonieuse et commune les eaux de pluie et de ruissellement via le maillage bleu
	G-e1	**Création d'une zone de lisière** pour protéger le bois de Lauzelle
	G-e2	**Limiter les accès au bois** depuis le quartier
	G-e3	Juxtaposer de manière cohérente la **trame verte avec la trame bleue** afin de compléter le maillage écologique

PARTIE 3 Présentation des objectifs

ENJEUX		OBJECTIFS GENERAUX
ASSUMER UN NOUVEAU QUARTIER EN EXTENSION DES QUARTIERS HISTORIQUES DE LLN	G-t1	Développer une **extension de ville dense et intégrée** aux quartiers existants
	G-t2	**Créer un quartier mixte** privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
	G-t3	**Adapter l'évolution du Parc Scientifique** en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
	G-t4	Développer et renforcer **les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle** via le quartier
	G-t5	**Garantir un maillage des lieux de rencontre** entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
	G-t6	Développer le quartier dans le temps, **sur base de 3 phases**
ASSURER UN CADRE DE VIE CONVIVIAL POUR TOUS	G-v1	Structurer le quartier par des **espaces publics fédérateurs** qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
	G-v2	**Créer un corridor vert central** entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
	G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables
POURVOIR DU LOGEMENT POUR TOUS	G-m1	**Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers** situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
	G-m2	**Libérer le quartier de la voiture** en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
	G-m3	Créer une **trame de voiries partagées** desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU LIEU	G-m4	Assurer un réseau de **déplacement multimodal** entre le site et les pôles environnants
	G-h1	**Diversifier les typologies de logement** pour encourager la mixité sociale
	G-h2	Encourager la **durabilité des constructions** et la qualité architecturale
	G-h3	**Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone**
RÉALISER UN QUARTIER EXEMPLAIRE	G-i1	Réaliser un réseau séparatif de collecte des eaux sur l'ensemble du quartier et gérer de manière parcimonieuse et commune les eaux de pluie et de ruissellement via le maillage bleu
	G-e1	**Création d'une zone de lisière** pour protéger le bois de Lauzelle
	G-e2	**Limiter les accès au bois** depuis le quartier
	G-e3	Juxtaposer de manière cohérente la **trame verte avec la trame bleue** afin de compléter le maillage écologique

OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Aire résidentielle	S-r1	Habiter la pente du bois
	S-r2	Habiter un parc
	S-r3	Habiter le plateau
Aire de fonctions mixtes	S-m1	Créer de la mixité fonctionnelle à proximité et au service du quartier et des quartiers environnants
Aire spécifiques aux équip. Commu.	S-e1	Accueillir une école et des équipements communautaires en lien avec le corridor vert et l'espace public structurant principal
Aire du pôle ferme universitaire	S-f1	Développer un pôle ferme universitaire
	S-f2	Réhabiliter certains bâtiments à l'architecture remarquable en espaces communautaires
Aire d'activités économique	S-a1	Développer une zone d'activité économique exemplaire complémentaire au quartier
	S-a2	Requalifier l'entrée du parc d'activité comme l'entrée d'un quartier mixte
Aire de forestière	S-n1	Préserver le caractère paysager et de corridor écologique de la drève
	S-n2	Intégrer les objectifs de la zone Natura 2000
Aire de parc	S-p1	Faire de la lisière un espace tampon de protection du bois et de promenade
	S-p2	Créer un parc en différentes séquences équipé de petits aménagements pour les loisirs d'extérieurs et le sport
Aire d'espaces publics et de voiries régionales	S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
	S-s2	Développer des voiries de desserte locale
	S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
	S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
	S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

PARTIE 3 Présentation des objectifs

LEGENDE GRAPHIQUE

ELEMENTS STRUCTURANTS EXISTANTS

- Ferme de Lauzelle
- Zone boisée
- Ligne de crête
- Courbes de niveaux (5 mètres)

AIRES BÂTIES ET PAYSAGERES (densité résidentielle moyenne nette en logements / hectare = 115 lgts /ha)

- Aire de fonction mixte - 180 lgts/ha
- Aire résidentielle
  - Parc habité - 135 lgts/ha
  - Pente du bois - 110 lgts/ha
  - Plateau - 100 lgts/ha
- Aire spécifique aux équipements communautaires
- Aire du pôle ferme universitaire
- Aire de parc
- Aire forestière
- Aire d'activité économique

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX TECHNIQUES

- Egouttage existant
- Egouttage principal projeté
- Pompe de relevage projetée
- Evacuation du trop plein projeté
- Bassin de récupération existant
- Bassin de récupération projeté
- Noue végétalisée projetée
- Evacuation du trop-plein

FLUX (la trame proposée ne reprend pas l'ensemble des voiries potentielles mais seulement les principales

- Aire des espaces publics et des voiries régionales
- Cheminement modes doux existant
- Rues cyclo-piétonnes
- Magistrales cyclables
- Voirie pénétrante
- Voirie de désserte locale
- Voirie de service (ferme)
- Accès au site
- Accès de service (ferme)
- Parking en ouvrage- silo
- Accès au bois existant
- Accès au bois projeté
- Traversée souterraine à rénover
- Passerelle potentielle à créer pour favoriser la continuité des cheminements (recommandation hors périmètre sol)
- TEC arrêt proposé
- Périmètre d'intervention de requalification du boulevard

PAYSAGE ET ECOLOGIE

- Périmètre de lisière en lien avec la zone Natura 2000
- Vues à valoriser
- Liaison écologique principale

ESPACE PUBLIC

- Espace public structurant principal

PHASAGE

I. Première phase
II. Deuxième phase
III. Troisième phase

FOND DE PLAN

- Périmètre du SOL
- Bâtiments cadastrés
- Parcelles cadastrées
- Limites de zones de la révision du Plan de Secteur *(arrêté du 26/09/2013)*
  - *ZH (zone d'habitat)*
  - *ZF (zone forestière)*
  - *ZE (zone d'activité économique mixte)*

N

0 100 200 300 m

REGION WALLONNE
Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

Avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL)
article D.II.12, alinéa 2 du CoDT
" Athéna - Ferme de Lauzelle "

CARTE D'ORIENTATION

LE DEMANDEUR

Administration du patrimoine immobilier
et des infrastructures
Service des études du patrimoine immobilier (SEPI)
Institut pour l'Embellissement, l'aménagement,
l'équipement et la gestion des Sites Universitaires (INESU)
Place Louis Pasteur, 3, 1348 Louvain-la-Neuve

Direction et contrôle de l'exécution du marché
M. Nicolas Cordier
T : +32 (0) 10 47 49 49
@ : nicolas.cordier@uclouvain.be

PORTEUR DE L'AGREMENT

XMU URBANISTES
XMU Urbanistes
Coworking SEED
Rue Pépin 17
5000 Namur
T : +32 81 513 522
@ : info@xm-u.eu
www.xm-u.eu

ASSOCIATION MOMENTANEE

ALPHAVILLE
Alphaville
Rue Planchat, 64
75020 Paris (France)
T : +33 (0) 1 42 72 72 04
@ : contact@alphaville.fr
www.alphaville.fr

Vu pour être annexé à la délibératon du Conseil Communal du .....

Echelle : 1/2000
Source fond de plan : PLI (RW)

Date
09.07.2020

PARTIE 3 | OBJECTIFS GENERAUX

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

PARTIE 3 | OBJECTIFS GENERAUX

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

PARTIE 3 | OBJECTIFS GENERAUX

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

3.1 | OBJECTIFS RELATIFS A L'AMENAGEMENT GLOBAL DU PERIMETRE / STRUCTURE DU TERRITOIRE

Objectif G-t1	Développer une extension de ville dense et intégrée aux quartiers existants
Objectif G-t2	Créer un quartier mixte privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
Objectif G-t3	Adapter l'évolution du Parc Scientifique en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
Objectif G-t4	Développer et renforcer les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle via le quartier
Objectif G-t5	Garantir un maillage des lieux de rencontre entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
Objectif G-t6	Développer le quartier dans le temps, sur base de 3 phases

3.2 | OBJECTIFS RELATIFS AU PAYSAGE URBAIN / CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

Objectif G-v1	Structurer le quartier par des espaces publics fédérateurs qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
Objectif G-v2	Créer un corridor vert central entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
Objectif G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables

3.2 | OBJECTIFS RELATIFS AU PAYSAGE URBAIN / CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

Objectif G-v1	Structurer le quartier par des espaces publics fédérateurs qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
Objectif G-v2	Créer un corridor vert central entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
Objectif G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables

3.2 | Objectifs relatifs au paysage urbain / Conception des espaces publics

Objectif G-v1	Structurer le quartier par des espaces publics fédérateurs qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
Objectif G-v2	Créer un corridor vert central entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
Objectif G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables

3.2 | OBJECTIFS RELATIFS AU PAYSAGE URBAIN / CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

Objectif G-v1	Structurer le quartier par des espaces publics fédérateurs qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
Objectif G-v2	Créer un corridor vert central entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
Objectif G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables

3.3 | OBJECTIFS RELATIFS A LA MOBILITE

Objectif G-m1	Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
Objectif G-m2	Libérer le quartier de la voiture en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
Objectif G-m3	Créer une trame de voiries partagées desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
Objectif G-m4	Assurer un réseau de déplacement multimodal entre le site et les pôles environnants

3.3 | OBJECTIFS RELATIFS A LA MOBILITE

Objectif G-m1	Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
Objectif G-m2	Libérer le quartier de la voiture en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
Objectif G-m3	Créer une trame de voiries partagées desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
Objectif G-m4	Assurer un réseau de déplacement multimodal entre le site et les pôles environnants

3.3 | OBJECTIFS RELATIFS A LA MOBILITE

Objectif G-m1	Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
Objectif G-m2	**Libérer le quartier de la voiture en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier**
Objectif G-m3	Créer une trame de voiries partagées desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
Objectif G-m4	Assurer un réseau de déplacement multimodal entre le site et les pôles environnants

Parking silo de la Plaine, Roubaix (FR)

Parking silo de la Tossé, Tourcoing (FR)

3.3 | OBJECTIFS RELATIFS A LA MOBILITE

Objectif G-m1	Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
Objectif G-m2	Libérer le quartier de la voiture en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
Objectif G-m3	**Créer une trame de voiries partagées desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.**
Objectif G-m4	Assurer un réseau de déplacement multimodal entre le site et les pôles environnants

3.3 | OBJECTIFS RELATIFS A LA MOBILITE

Objectif G-m1	Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
Objectif G-m2	Libérer le quartier de la voiture en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
Objectif G-m3	Créer une trame de voiries partagées desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
Objectif G-m4	Assurer un réseau de déplacement multimodal entre le site et les pôles environnants

3.4 | OBJECTIFS RELATIFS A L'HABITAT

Objectif G-h1	Diversifier les typologies de logement pour encourager la mixité sociale
Objectif G-h2	Encourager la durabilité des constructions et la qualité architecturale
Objectif G-h3	Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone

3.4 | OBJECTIFS RELATIFS A L'HABITAT

Objectif G-h1	**Diversifier les typologies de logement pour encourager la mixité sociale**
Objectif G-h2	Encourager la durabilité des constructions et la qualité architecturale
Objectif G-h3	Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone

Référence de maison unifamiliale :

Den Draad | Gentbrugge (BE)
BURO II & ARCHI+I

Référence de maison-bifamiliale :

Traverses du Coteau | Vitry-sur-Seine (FR)
Daquin&Ferrière architecture

Référence d'habitat superposé

Références d'habitat groupé

BRUTOPIA | Forest, Bruxelles (BE)
STEKKE+FRAAS et AAAArchitectures

Les Zurbains | Quartier St-Léonard, Liège (BE)

3.4 | OBJECTIFS RELATIFS A L'HABITAT

Objectif G-h1	Diversifier les typologies de logement pour encourager la mixité sociale
Objectif G-h2	Encourager la durabilité des constructions et la qualité architecturale
Objectif G-h3	Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone

3.4 | OBJECTIFS RELATIFS A L'HABITAT

Objectif G-h1	Diversifier les typologies de logement pour encourager la mixité sociale
Objectif G-h2	Encourager la durabilité des constructions et la qualité architecturale
Objectif G-h3	Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone

3.5 | OBJECTIFS RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES ET AUX RESEAUX TECHNIQUES

Objectif G-i1	Réaliser un réseau séparatif de collecte des eaux sur l'ensemble du quartier et gérer de manière parcimonieuse et commune les eaux de pluie et de ruissellement via le maillage bleu

| Objectifs relatifs au maillage écologique

Objectif G-e1	Création d'une zone de lisière pour protéger le bois de Lauzelle
Objectif G-e2	Limiter les accès au bois depuis le quartier
Objectif G-e3	Juxtaposer de manière cohérente la trame verte avec la trame bleue afin de compléter le maillage écologique

| Objectifs relatifs au maillage écologique

Objectif G-e1	Création d'une zone de lisière pour protéger le bois de Lauzelle
Objectif G-e2	Limiter les accès au bois depuis le quartier
Objectif G-e3	Juxtaposer de manière cohérente la trame verte avec la trame bleue afin de compléter le maillage écologique

| Objectifs relatifs au maillage écologique

Objectif G-e1	Création d'une zone de lisière pour protéger le bois de Lauzelle
Objectif G-e2	**Limiter les accès au bois depuis le quartier**
Objectif G-e3	Juxtaposer de manière cohérente la trame verte avec la trame bleue afin de compléter le maillage écologique

| Objectifs relatifs au maillage écologique

Objectif G-e1	Création d'une zone de lisière pour protéger le bois de Lauzelle
Objectif G-e2	Limiter les accès au bois depuis le quartier
Objectif G-e3	**Juxtaposer de manière cohérente la trame verte avec la trame bleue afin de compléter le maillage écologique**

4.1 | AIRE RESIDENTIELLE

Objectif S-r1	Habiter la pente du bois
Objectif S-r2	Habiter un parc
Objectif S-r3	Habiter le plateau

4.1 | AIRE RESIDENTIELLE

Objectif S-r1	Habiter la pente du bois
Objectif S-r2	Habiter un parc
Objectif S-r3	Habiter le plateau

Indication d'aménagement de l'objectif S-R1 :

La typologie : immeubles collectifs.

Les gabarits : immeubles de R+3 à R+5.

Les espaces extérieurs : jardins collectifs avec une multiplication des cheminements internes. Les espaces privatifs au sol sont limités et les terrasses privilégiées.

Densité moyenne nette : 110 logements/ha
Cette aire peut recevoir une densité soutenue car elle s'étend le long de la lisière du bois de Lauzelle. La perception de la densité sera donc atténuée grâce à un équilibre entre espace bâti et non bâti.

La canopée - Ecoquartier ZAC du Séqué | Bayonne (FR)
Patrick Arotcharen

Bois Blanc | Lille (FR)
HBAAT

4.1 | AIRE RESIDENTIELLE

Objectif S-r1	Habiter la pente du bois
Objectif S-r2	Habiter un parc
Objectif S-r3	Habiter le plateau

Indications d'aménagement l'objectif S-r2 :

La typologie prévue correspond à des immeubles collectifs à faible occupation au sol sous forme de plot à emprise au sol favorisant la pleine terre.

Les gabarits : immeubles allant du R+3 au R+6.

L'espace extérieur envisagé est un jardin collectif unique. Les espaces privatifs au sol sont limités et les terrasses privilégiées.

Densité moyenne nette : 135 logements/ha
Cette aire peut recevoir une densité importante car elle s'étend le long d'un espace public majeur qu'est le parc public. La perception de la densité sera donc atténuée grâce à un équilibre entre espace bâti et non bâti.

Les Sècheries | Bordeaux (FR)

Funenpark | Amsterdam (FL)
FRES

4.1 | AIRE RESIDENTIELLE

Objectif S-r1	Habiter la pente du bois
Objectif S-r2	Habiter un parc
Objectif S-r3	Habiter le plateau

Indications d'aménagement de l'objectif S-r3 :

Les typologies prévues sont majoritairement des maisons mitoyennes et des petits collectifs.

Les gabarits : bâtiments allant du R+2 au R+3.

Les espaces extérieurs sont des jardins privés ou communs avec la multiplication des cheminements internes.

Densité moyenne nette : 100 logements/ha

BRUGGE| Pandreitje

LLN | Habitat groupé Epsilone – arch. Thierry Lamy

LLN | Habitat groupé Biereau - Jean-Louis Lemaitre

4.2 | AIRE DE FONCTIONS MIXTES

Objectif S-m1	Créer de la mixité fonctionnelle à proximité et au service du quartier et des quartiers environnants

4.2 | AIRE DE FONCTIONS MIXTES

Objectif S-m1	Créer de la mixité fonctionnelle à proximité et au service du quartier et des quartiers environnants

Indications d'aménagement de l'objectif S-m1 :

La typologie : immeubles collectifs dont l'implantation s'articule entre l'intérieur du quartier et le boulevard de Lauzelle requalifié.
Les rez-de-chaussée seront principalement réservés aux fonctions autorisées autre que l'habitat.

Les gabarits : immeubles allant du R+3 au R+6

L'organisation de l'ilot est envisagée de manière poreuse pour faciliter les cheminements vers le quartier.

Densité moyenne nette : 180 logements/ha
Cette aire peut recevoir une densité importante car elle s'étend le long d'un espace public majeur (Boulevard de Lauzelle et Chaussée de Namur). La perception de la densité est atténuée grâce à un équilibre entre espace bâti et non bâti.

Dans cette aire, la densité moyenne nette de 180 logements/ha comprend le ratio de 1 équivalent logement par 100 m² d'occupation autre que le logement et compatible avec celui-ci.

4.3 | AIRE SPECIFIQUE AUX EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Objectif S-e1	Accueillir une école et des équipements communautaires en lien avec le corridor vert et l'espace public structurant principal

4.3 | AIRE SPECIFIQUE AUX EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Objectif S-e1	Accueillir une école et des équipements communautaires en lien avec le corridor vert et l'espace public structurant principal

Indications d'aménagement de l'objectif S-e1 :

- Favoriser une architecture emblématique, cohérente avec la fonction qu'elle représente et favorisant un rôle de repère dans le quartier.
- Considérer les espaces extérieurs comme le prolongement des équipements en maximisant les animations sur l'espace public (place majeure, parcs, cheminement structurant) et la sécurité des modes doux.
- La frange nord-est de cette aire ne doit pas être bâtie pour favoriser un aménagement qui prolonge le paysage du parc et de la lisière.
- Appliquer le principe de fonctionnement du stationnement du quartier via les parkings silos et une aire de dépose-minute dans le périmètre de requalification du boulevard.
- Encourager la mutualisation des espaces (cours de récréation) et petites infrastructures (plaine de jeux) entre l'école et le quartier.

4.4 | AIRE DU POLE FERME UNIVERSITAIRE

Objectif S-f1	Développer un pôle ferme universitaire
Objectif S-f2	Réhabiliter certains bâtiments à l'architecture remarquable en espaces communautaires

4.4 | AIRE DU POLE FERME UNIVERSITAIRE

Objectif S-f1	Développer un pôle ferme universitaire
Objectif S-f2	Réhabiliter certains bâtiments à l'architecture remarquable en espaces communautaires

Indications d'aménagement de l'objectif S-f1 :

Si les limites de la zone sont rectilignes sur la carte d'orientation, il est recommandé de développer des interactions entre les zones résidentielles et les zones d'éco-maraichage urbain.

Il y a lieu de garantir le rôle important et historique de la ferme comme polarité universitaire à l'échelle du périmètre du SOL et de la ville en général. La ferme de Lauzelle est la dernière en activité de Louvain-la-Neuve et présente un intérêt patrimonial certain à respecter.

La création d'un accès de service pour la ferme depuis la N4 est à envisager afin de faciliter son fonctionnement.

4.4 | AIRE DU POLE FERME UNIVERSITAIRE

Objectif S-f1	Développer un pôle ferme universitaire
Objectif S-f2	Réhabiliter certains bâtiments à l'architecture remarquable en espaces communautaires

Indications d'aménagement de l'objectif S-f2 :

Ces bâtiments peuvent être reconvertis pour accueillir par exemple une maison du projet, des salles polyvalentes, une halle maraîchère, etc.

4.5 | AIRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Objectif S-a1	Développer une zone d'activité économique exemplaire complémentaire au quartier
Objectif S-a2	Requalifier l'entrée du parc d'activité comme l'entrée d'un quartier mixte

4.5 | AIRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Objectif S-a1	Développer une zone d'activité économique exemplaire complémentaire au quartier
Objectif S-a2	Requalifier l'entrée du parc d'activité comme l'entrée d'un quartier mixte

Source : http://economiecirculaire.wallonie.be/economie-circulaire-0

Indications d'aménagement de l'objectif S-a1 :

La transition entre la zone d'activités et le quartier d'habitat est assurée par la voirie partagée et la noue paysagère qui forment le dispositif d'isolement.

L'organisation du stationnement dans l'aire d'activités économique se fait dans des parkings collectifs (silo). Le stationnement est interdit le long des voiries.

Dans une même construction, il peut y avoir des usages variés comme des bureaux, des lieux de production, des laboratoires, du parking…

4.5 | AIRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Objectif S-a1	Développer une zone d'activité économique exemplaire complémentaire au quartier
Objectif S-a2	Requalifier l'entrée du parc d'activité comme l'entrée d'un quartier mixte

Indications d'aménagement de l'objectif S-a2 :

L'accès doit être revu par un rétrécissement de l'espace de circulation, la création de trottoirs et l'aménagement paysager de l'espace.

4.6 | AIRE FORESTIERE

Objectif S-n1	Préserver le caractère paysager et de corridor écologique de la drève
Objectif S-n2	Intégrer les objectifs de la zone Natura 2000

4.6 | AIRE FORESTIERE

Objectif S-n1	Préserver le caractère paysager et de corridor écologique de la drève
Objectif S-n2	Intégrer les objectifs de la zone Natura 2000

4.6 | AIRE FORESTIERE

Objectif S-n1	Préserver le caractère paysager et de corridor écologique de la drève
Objectif S-n2	Intégrer les objectifs de la zone Natura 2000

4.7 | AIRE DE PARC

Objectif S-p1	Faire de la lisière un espace tampon de protection du bois et de promenade
Objectif S-p2	Créer un parc en différentes séquences équipé de petits aménagements pour les loisirs d'extérieurs et le sport

4.7 | AIRE DE PARC

Objectif S-p1	Faire de la lisière un espace tampon de protection du bois et de promenade
Objectif S-p2	Créer un parc en différentes séquences équipé de petits aménagements pour les loisirs d'extérieurs et le sport

4.7 | AIRE DE PARC

Objectif S-p1	Faire de la lisière un espace tampon de protection du bois et de promenade
Objectif S-p2	Créer un parc en différentes séquences équipé de petits aménagements pour les loisirs d'extérieurs et le sport

Indications d'aménagement de l'objectif S-p2 :

Le parc est aménagé en différentes séquences en fonction des programmes attenants :

- Séquence du Bois
- Séquence de l'Ecole
- Séquence du boulevard

Il peut accueillir divers équipements comme par exemple:

- Des plaines de jeux
- Des agrès sportifs
- Des aires de pique-nique
- Des jeux d'eau
- Etc.

4.8 | AIRE DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES REGIONALES

Objectif S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
Objectif S-s2	Développer des voiries de desserte locale
Objectif S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
Objectif S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
Objectif S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

4.8 | AIRE DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES REGIONALES

Objectif S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
Objectif S-s2	Développer des voiries de desserte locale
Objectif S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
Objectif S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
Objectif S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

Indications d'aménagement de l'objectif S-s1 :

Le revêtement est adapté pour les cyclistes, poussettes, chaises-roulantes, etc.

4.8 | AIRE DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES REGIONALES

Objectif S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
Objectif S-s2	Développer des voiries de desserte locale
Objectif S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
Objectif S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
Objectif S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

Indications d'aménagement de l'objectif S-s2 :

L'aménagement est conçu comme un espace-rue traité globalement avec une faible matérialisation de l'alignement (bordures) et des aménagements de qualité (murets, talus, édicules, mobilier, etc.).

Aucun stationnement n'y est admis excepté pour les véhicules cités ci-dessus.

4.8 | AIRE DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES REGIONALES

Objectif S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
Objectif S-s2	Développer des voiries de desserte locale
Objectif S-s3	**Requalifier le boulevard en voirie habitée**
Objectif S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
Objectif S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

Indications d'aménagement de l'objectif S-s3 :

Il est recommandé de réaliser un projet d'aménagement global de l'espace-public pour garantir une réponse cohérente et de qualité.

Pour ce faire, le profil proposé se base sur les aménagements suivants :

- Réaliser un front bâti proche ou sur l'alignement côté nouveau quartier en relation avec le boulevard avec une ouverture au droit du corridor vert.
- Aménager une circulation à 2x1 bande avec une réserve latérale possible pour un lien de mobilité alternatif.
- Création d'une traversée piétonne aisée au niveau de l'Av. de Citeaux (éventuellement avec feu).
- Elargissement du passage sous-voie (trémie), aménagement de la zone de stationnement côté Lauzelle en espace public et terrassement côté Athéna-Lauzelle. Réservation d'une zone de bâti pour de nouvelles constructions tournées vers le boulevard.
- Création d'une traversée piétonne aisée au niveau de la zone actuelle de stationnement côté Lauzelle et aménagement de cette dernière en espace public pour gérer la différence de niveau.
- Accepter à terme le renouvellement du bâti rue de Bonne Espérance en réponse à l'évolution du boulevard par une emprise sur le talus actuel de +/- 6m de large. Cette surlargeur permettra au bâti de se retourner vers le boulevard reprofilé et proposer un gabarit plus élevé (cette proposition d'aménagement concernant le bâti rue de la Bonne-espérance est hors du périmètre du SOL).
- Aménagement d'une zone de dépose-minute pour l'école depuis le boulevard de Lauzelle ;

PROPOSITION D'EVOLUTION - SOL
Espace vert côté Lauzelle
Rue de Bonne Espérance
Rue habitée de Lauzelle
Avenue Athéna
Piste cyclable
Bus
Bus
Piste cyclable
R+4
R+3
Parking
7.9
21.4
36.0
33.5
61.5

PROPOSITION D'EVOLUTION - SOL
Passage sous-voie
Rue de Bonne Espérance
Boulevard de Lauzelle
Avenue Athéna
Piste cyclable bidirectionnelle
Bus
Bus
R+4
R+3
Parking
7.9
21.4
36.0
9.7
51.8
23.8

EXISTANT
Rue de Bonne Espérance
Boulevard de Lauzelle
Avenue Athéna
7.9
21.4
36.0
9.7
51.8

4.8 | AIRE DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES REGIONALES

Objectif S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
Objectif S-s2	Développer des voiries de desserte locale
Objectif S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
Objectif S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
Objectif S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

Situation existante

RijnWaalpa, NL

4.8 | AIRE DES ESPACES PUBLICS ET DES VOIRIES REGIONALES

Objectif S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
Objectif S-s2	Développer des voiries de desserte locale
Objectif S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
Objectif S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
Objectif S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

Indications d'aménagement de l'objectif S-s5 :
L'aménagement envisagé valorise le paysage dans la partie existante. Pour la partie projetée, le projet de requalification du boulevard doit intégrer ce flux cyclable et sa traversée pour rejoindre les autres réseaux périphériques et vers le centre-ville.

PARTIE 3 Présentation des objectifs

LEGENDE GRAPHIQUE

ELEMENTS STRUCTURANTS EXISTANTS

- Ferme de Lauzelle
- Zone boisée
- Ligne de crête
- Courbes de niveaux (5 mètres)

AIRES BÂTIES ET PAYSAGERES (densité résidentielle moyenne nette en logements / hectare = 115 lgts /ha)

- Aire de fonction mixte - 180 lgts/ha
- Aire résidentielle
  - Parc habité - 135 lgts/ha
  - Pente du bois - 110 lgts/ha
  - Plateau - 100 lgts/ha
- Aire spécifique aux équipements communautaires
- Aire du pôle ferme universitaire
- Aire de parc
- Aire forestière
- Aire d'activité économique

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX TECHNIQUES

- Egouttage existant
- Egouttage principal projeté
- Pompe de relevage projetée
- Evacuation du trop plein projeté
- Bassin de récupération existant
- Bassin de récupération projeté
- Noue végétalisée projetée
- Evacuation du trop-plein

FLUX (la trame proposée ne reprend pas l'ensemble des voiries potentielles mais seulement les principales

- Aire des espaces publics et des voiries régionales
- Cheminement modes doux existant
- Rues cyclo-piétonnes
- Magistrales cyclables
- Accès au bois existant
- Accès au bois projeté
- Périmètre d'intervention de requalification du boulevard
- Voirie pénétrante
- Voirie de désserte locale
- Voirie de service (ferme)
- Traversée souterraine à rénover
- Passerelle potentielle à créer pour favoriser la continuité des cheminements (recommandation hors périmètre sol)
- Accès au site
- Accès de service (ferme)
- Parking en ouvrage- silo
- TEC arrêt proposé

PAYSAGE ET ECOLOGIE

- Périmètre de lisière en lien avec la zone Natura 2000
- Vues à valoriser
- Liaison écologique principale

ESPACE PUBLIC

- Espace public structurant principal

PHASAGE

I. Première phase
II. Deuxième phase
III. Troisième phase

FOND DE PLAN

- Périmètre du SOL
- Bâtiments cadastrés
- Parcelles cadastrées
- Limites de zones de la révision du Plan de Secteur *(arrêté du 26/09/2013)*
  - *ZH (zone d'habitat)*
  - *ZF (zone forestière)*
  - *ZE (zone d'activité économique mixte)*

N

0 100 200 300 m

REGION WALLONNE
Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

Avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL)
article D.II.12, alinéa 2 du CoDT
" Athéna - Ferme de Lauzelle "

CARTE D'ORIENTATION

LE DEMANDEUR

Administration du patrimoine immobilier
et des infrastructures
Service des études du patrimoine immobilier (SEPI)
Institut pour l'Embellissement, l'aménagement,
l'équipement et la gestion des Sites Universitaires (INESU)
Place Louis Pasteur, 3, 1348 Louvain-la-Neuve

Direction et contrôle de l'exécution du marché
M. Nicolas Cordier
T : +32 (0) 10 47 49 49
@ : nicolas.cordier@uclouvain.be

PORTEUR DE L'AGREMENT

XMU URBANISTES
Coworking SEED
Rue Pépin 17
5000 Namur
T : +32 81 513 522
@ : info@xm-u.eu
www.xm-u.eu

ASSOCIATION MOMENTANEE

ALPHAVILLE
Alphaville
Rue Planchat, 64
75020 Paris (France)
T : +33 (0) 1 42 72 72 04
@ : contact@alphaville.fr
www.alphaville.fr

Vu pour être annexé à la délibératon du Conseil Communal du .....

Echelle : 1/2000
Source fond de plan : PLI (RW)

Date
09.07.2020

BOIS DE LAUZELLE
Zone Natura 2000
Rue A. Hordi
Drève du Golf
III
II
I
P
T
ZF
ZH
Chapelle
N4
Chaussée de Namur
Boulevard de Lauzelle
Rue de Clairvaux
Avenue des Cîteaux
Rue de Bonne-Espérance
Avenue des Mespeliers
Rue Marie d'Ognies
Rue du Prieuré
Vers Gare / RER
Rue du Vert Soleil-Lambert
Boulevard de Wallonie
Passerelle projetée
Courbevoie
PARC SCIENTIFIQUE
ATHENA
Pendée aux Bergeses
Porte de
Lauzelle-Vallon
Rue d'Auline
Chemin Chaffer
Avenue des Mespeliers

LEGENDE GRAPHIQUE

ELEMENTS STRUCTURANTS EXISTANTS

- Ferme de Lauzelle
- Zone boisée
- Ligne de crète
- Courbes de niveaux (5 mètres)

AIRES BÂTIES ET PAYSAGERES (densité résidentielle moyenne nette en logements / hectare = 115 lgts /ha)

- Aire de fonction mixte - 180 lgts/ha
- Aire résidentielle
  - Parc habité - 135 lgts/ha
  - Pente du bois - 110 lgts/ha
  - Plateau - 100 lgts/ha
- Aire spécifique aux équipements communautaires
- Aire du pôle ferme universitaire
- Aire de parc
- Aire forestière
- Aire d'activité économique

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX TECHNIQUES

- Egouttage existant
- Egouttage principal projeté
- Pompe de relevage projetée
- Evacuation du trop plein projeté
- Bassin de récupération existant
- Bassin de récupération projeté
- Noue végétalisée projetée
- Evacuation du trop-plein

FLUX (la trame proposée ne reprend pas l'ensemble des voiries potentielles mais seulement les principales

- Aire des espaces publics et des voiries régionales
- Cheminement modes doux existant
- Rues cyclo-piétonnes
- Magistrales cyclables
- Accès au bois existant
- Accès au bois projeté
- Périmètre d'intervention de requalification du boulevard
- Voirie pénétrante
- Voirie de désserte locale
- Voirie de service (ferme)
- Traversée souterraine à rénover
- Passerelle potentielle à créer pour favoriser la continuité des cheminements (recommandation hors périmètre sol)
- Accès au site
- Accès de service (ferme)
- Parking en ouvrage- silo
- TEC arrêt proposé

PAYSAGE ET ECOLOGIE

- Périmètre de lisière en lien avec la zone Natura 2000
- Vues à valoriser
- Liaison écologique principale

ESPACE PUBLIC

- Espace public structurant principal

PHASAGE

I. Première phase
II. Deuxième phase
III. Troisième phase

FOND DE PLAN

- Périmètre du SOL
- Bâtiments cadastrés
- Parcelles cadastrées
- Limites de zones de la révision du Plan de Secteur *(arrêté du 26/09/2013)*
  - ZH *(zone d'habitat)*
  - ZF *(zone forestière)*
  - ZE *(zone d'activité économique mixte)*

N

0 100 200 300 m

ENJEUX		OBJECTIFS GENERAUX
ASSUMER UN NOUVEAU QUARTIER EN EXTENSION DES QUARTIERS HISTORIQUES DE LLN	G-t1	Développer une **extension de ville dense et intégrée** aux quartiers existants
	G-t2	**Créer un quartier mixte** privilégiant les équipements, services et commerces de proximité
	G-t3	**Adapter l'évolution du Parc Scientifique** en accord avec les objectifs du nouveau quartier pour en faire un parc exemplaire en entrée du quartier
	G-t4	Développer et renforcer **les liens directs cyclo-piétons entre la ville et le Bois de Lauzelle** via le quartier
	G-t5	**Garantir un maillage des lieux de rencontre** entre résidents et usagers basé sur une trame d'espaces publics, réelle armature du quartier
	G-t6	Développer le quartier dans le temps, **sur base de 3 phases**
ASSURER UN CADRE DE VIE CONVIVIAL POUR TOUS	G-v1	Structurer le quartier par des **espaces publics fédérateurs** qui intègrent les différents projets architecturaux ou d'aménagements paysagers et qui créent des lieux de vie, de fonctionnalités urbaines, de diversité biologique, de culture partagée
	G-v2	**Créer un corridor vert central** entre le bois de Lauzelle et le boulevard en connexion avec le Parc de la Source (vallon « Charlier à la Jambe de bois »)
	G-v3	Créer des espaces publics inclusifs et durables
POURVOIR DU LOGEMENT POUR TOUS	G-m1	**Organiser l'accès automobile à deux sous-quartiers** situés de part et d'autre du corridor vert (aire de parc)
	G-m2	**Libérer le quartier de la voiture** en limitant le stationnement à des parkings collectifs en entrée de quartier
	G-m3	Créer une **trame de voiries partagées** desservant tous les bâtiments du quartier et permettant la création d'un réseau cyclo-piéton fait de liens inter-ilots.
METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU LIEU	G-m4	Assurer un réseau de **déplacement multimodal** entre le site et les pôles environnants
	G-h1	**Diversifier les typologies de logement** pour encourager la mixité sociale
	G-h2	Encourager la **durabilité des constructions** et la qualité architecturale
	G-h3	**Réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone**
RÉALISER UN QUARTIER EXEMPLAIRE	G-i1	Réaliser un réseau séparatif de collecte des eaux sur l'ensemble du quartier et gérer de manière parcimonieuse et commune les eaux de pluie et de ruissellement via le maillage bleu
	G-e1	**Création d'une zone de lisière** pour protéger le bois de Lauzelle
	G-e2	**Limiter les accès au bois** depuis le quartier
	G-e3	Juxtaposer de manière cohérente la **trame verte avec la trame bleue** afin de compléter le maillage écologique

OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Aire résidentielle	S-r1	Habiter la pente du bois
	S-r2	Habiter un parc
	S-r3	Habiter le plateau
Aire de fonctions mixtes	S-m1	Créer de la mixité fonctionnelle à proximité et au service du quartier et des quartiers environnants
Aire spécifiques aux équip. Commu.	S-e1	Accueillir une école et des équipements communautaires en lien avec le corridor vert et l'espace public structurant principal
Aire du pôle ferme universitaire	S-f1	Développer un pôle ferme universitaire
	S-f2	Réhabiliter certains bâtiments à l'architecture remarquable en espaces communautaires
Aire d'activités économique	S-a1	Développer une zone d'activité économique exemplaire complémentaire au quartier
	S-a2	Requalifier l'entrée du parc d'activité comme l'entrée d'un quartier mixte
Aire de forestière	S-n1	Préserver le caractère paysager et de corridor écologique de la drève
	S-n2	Intégrer les objectifs de la zone Natura 2000
Aire de parc	S-p1	Faire de la lisière un espace tampon de protection du bois et de promenade
	S-p2	Créer un parc en différentes séquences équipé de petits aménagements pour les loisirs d'extérieurs et le sport
Aire d'espaces publics et de voiries régionales	S-s1	Développer des rues cyclo-piétonnes
	S-s2	Développer des voiries de desserte locale
	S-s3	Requalifier le boulevard en voirie habitée
	S-s4	Offrir une traversée souterraine de qualité
	S-s5	Prolonger la scavée et la renforcer en tant qu'axe de mobilité active

Le SOL, une étape dans la démarche globale du projet urbain

La vision de l'UCLouvain est de développer un **quartier exemplaire** en termes de durabilité et de mixité en étant attentif à proposer une offre de logements diversifiée et accessible financièrement, à destination des familles prioritairement, tout en respectant les impositions de densification de la Région wallonne.

Cette vision se traduit par des **engagements** de l'UCLouvain au-delà du SOL :

1. Offre de logements pour les jeunes familles
2. Densité et typologies des logements
3. Mobilité
4. Lien avec le quartier de Lauzelle et le centre urbain
5. Impact environnemental - Ambition énergétique et mise en valeur des trames vertes et bleues
6. Planification

Quelques prochaines étapes en parallèle de la suite du SOL

- Définition des principes CLT et conditions d'attribution des terrains
- Aménagements et infrastructures du site
- Permis d'urbanisation par phases ou macro-lots
- Projets spécifiques à concrétiser tels que école, parkings silos, services, commerces de proximité,...